

DEPARTEMENT  
DE LA  
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE  
Liberté-Egalité-Fraternité

-----  
VILLE D'AUBERVILLIERS  
-----

Nombre de Membres composant :  
Le Conseil Municipal : 53

N°077

En exercice : 53

REGISTRE  
DES DELIBERATIONS

Présents : 43

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 10 JUIN 2021

**L'AN deux mille vingt et un, le 10 juin**, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 4 juin 2021, s'est réuni à l'Embarcadère à 19h00 sous la présidence de Madame Karine FRANCLET, Maire.

Etaient présents : FRANCLET Karine, SACK Pierre, LENZI Ling, HADJI-GAVRIL Michel, BAZIZ Yasmina, MONTEIRO Miguel, REMY Marie-pascale, BIDAL Damien, DAUVERGNE Véronique, MARTIN Samuel, BOUZIDI Zakia, LESERRE Jose, GRANVORKA Princesse, DANDRIEUX Dominique , MESSEZ Marie-francoise , LEGENDRE Jerome, SACKHO Kourtoum, ALLAIN Philippe, DESIR Sandrine, GODIN Guillaume, LOE Patricia, Adjoints au Maire

DA SILVA Solene, DESCAMPS Alain, SCHROEDER Cédric, GRYNBERG DIAZ Sandrine, LE ROY Franck, GONCALVES PEIXOTO Maria Elisabete, VACHER Annie, HOCINE Massinissa, GILLY Jean Paul, FAUCHEUX Gilbert, ANQUETIL Marie Amelie, KARROUMI Sofienne, BELAIR Katalyne, GUERRIEN Marc, KARMAN Jean jacques, NAULEAU Pierre yves, YAOU Fatima, BUTT Zishan, YONNET-SALVATOR Evelyne, DAGUET Anthony, NEDELEC Soizig, COHEN-HADRIA Yonel, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

Représentés par :

Monsieur Thierry AUGY

Monsieur Samuel MARTIN

Madame Christiane DESCAMPS

Monsieur Alain DESCAMPS

Monsieur Zayen CHIKHDENE

Monsieur Dominique DANDRIEUX

Madame Maryse EMEL

Monsieur Miguel MONTEIRO

Monsieur Lewis CHARTIER

Monsieur Pierre SACK

Madame Margaux HOUIS

Madame Sandrine DESIR

Madame Mizgin OZHAN

Monsieur Jerome LEGENDRE

Madame Nadege NIFEUR

Monsieur Marc GUERRIEN

Madame Safia BOUCHA

Monsieur Jean jacques KARMAN

Madame Meriem DERKAOUI

Monsieur Anthony DAGUET

---

Secrétaire de séance : Monsieur Samuel MARTIN

Direction de l'Administration Générale/

**OBJET : Modification de la délibération n°42 du 20 juillet 2020 relative à l'élection des représentants au conseil d'administration du Conservatoire à Rayonnement Régional d'Aubervilliers - la Courneuve**

**LE CONSEIL,**

Après avoir entendu l'exposé de Madame Karine FRANCKET,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 2121-33, L. 5211-7 et L. 5212-7 ;

Vu l'arrêté préfectoral du 23 octobre 1972 et notamment son article 7 ;

Vu le décret n°2006-1248 du 12 octobre 2006 modifiant l'appellation du Conservatoire national de région en Conservatoire à rayonnement régional ;

Vu la délibération n°042 du 20 juillet 2020 relative à l'élection des représentants au Conseil d'administration du Conservatoire à Rayonnement Régional d'Aubervilliers-la Courneuve,

Vu les candidatures aux sièges de titulaires et de suppléants proposées ;

Considérant que le résultat du vote contient des erreurs matérielles par rapport à la liste des candidatures,

Considérant que dans les titulaires en 4<sup>ème</sup> position, il est indiqué Madame Julie QUETIER, et que dans la liste des suppléants en 4<sup>ème</sup> position, il est indiqué Madame GRYNBERG,

Considérant qu'il y a lieu de modifier et de désigner Madame GRYNBERG en 4<sup>ème</sup> position des titulaires, en lieu et place de Madame QUETIER et de désigner Madame EMEL en 4<sup>ème</sup> position des suppléants, en lieu et place de Madame GRYNBERG.

Adoption à l'unanimité par 53 pour

**DELIBERE :**

**MODIFIE de la manière suivante les HUIT (8) représentants suivants au conseil d'administration du Conservatoire à rayonnement régional d'Aubervilliers-La Courneuve.**

Titulaires :

Madame Princesse GRANVORKA  
Monsieur Zayen CHIKHDENE  
Monsieur Guillaume GODIN  
**Madame Sandrine GRYNBERG**

Suppléants :

Madame Zakia BOUZIDI  
Monsieur Cédric SCHROEDER  
Monsieur Philippe ALLAIN  
**Madame Maryse EMEL**

**DIT** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montreuil – 7 rue Catherine Puig – 93100 Montreuil, dans un délai de deux mois à compter de la notification ou de l'affichage

de l'acte.

**Reçue en préfecture le : 18/06/21**  
**Accusé en préfecture :**  
**93-219300019-20210610-lmc120426-DE-1-1**  
**Publiée le : 18/06/21**  
**Certifiée exécutoire : 18/06/21**

Le Maire,  
Karine FRANCKET

